



Rencontre entre le Syndicat Force Ouvrière et le Directeur Général des Services du Conseil Régional Hauts de France

le 17 juin 2016

•Le sujet numéro 1 du moment : la réorganisation des services

FO a alerté sur la situation inconfortable pour les agents régionaux face à cette réorganisation.

Des tensions sont palpables dans les Directions du siège et à Amiens, au niveau des Directeurs principalement, mais aussi avec des retombées sur les agents.

Certains Directeurs en poste se déclarent en opposition avec leurs homologues, pratiquent le harcèlement auprès des agents régionaux, dénigrent les pratiques professionnelles des homologues et posent des freins à la future collaboration des Directions.

Des collaborations entre certains directeurs (et directrices) s'avéreront impossibles, ou très compliquées...

Ces querelles de Directions doivent cesser rapidement !

Le DGS se pose en garant de la bonne réorganisation des services : Ces comportements sont inacceptables. Les agents régionaux ne doivent pas hésiter à faire remonter ces situations et dysfonctionnements.

•Les Agents Contractuels

FO dénonce des ruptures par courrier actuellement en cours, et alerte sur les dispositifs existants.

Le DGS rappelle qu'il s'agit de respecter une obligation légale et que la consultation du Président sur les renouvellements est lancée en parallèle. Une attention sera portée sur l'accompagnement des agents contractuels. Chaque situation sera examinée au cas par cas.

FO prend acte de la réponse du DGS concernant le maintien de la CCC (avancement des contractuels) et l'équivalent picard. Les dispositifs actuellement existants sur les territoires sont maintenus pour cette année.

•Les EPLE

FO insiste sur le maintien des moyens en contractuels dans les EPLE. Renouvellement des contractuels, les contrats d'avenir et les CUI .

Réponse du DGS : Les contractuels seront reconduits suivant la demande dans le cadre de l'enveloppe budgétaire. Les contrats CUI sont maintenus, néanmoins une redistribution équilibrée va être effectuée, car il y a plus de CUI que de titulaires dans certains établissements. Pour les contrats d'avenir, ceux-ci sont maintenus dans les conditions actuelles.

FO relance l'administration sur la diffusion de la circulaire lycée pour établir les emplois du temps.

Réponse du DGS : La circulaire est en préparation. Fin juin, elle sera communiquée aux établissements et aux organisations syndicales.

FO sera attentif à tout projet éventuel de mutualisation.

Réponse du DGS : La mutualisation sera à l'étude dans les mois avenir, dans les lieux où cela est possible (lycée avec collège par exemple, ou cité scolaire).

FO se prononce en faveur de la sortie du cadre d'emploi spécifique et de la fin de la double hiérarchie.

Réponse du DGS : Votre position pour votre carrière et aussi vis à vis de la double hiérarchie est évidemment compréhensible. Les gestionnaires relèvent de l'Etat et gèrent un budget région. Cela pose effectivement des problèmes pour tout le monde. Pour le cadre d'emploi et ses conséquences sur le régime indemnitaire, cela ne relève malheureusement pas de la Région.

FO interroge sur d'éventuels projets de privatisation des services dans les lycées.

Réponse du DGS : Si certaines collectivités parlent de privatisation, le Président du Conseil régional n'a aucun projet de privatisation des services.

FO attire l'attention du DGS sur la nécessité du maintien des EMOP et EMAT, leur renforcement et la poursuite des créations pour réaliser les travaux dans les lycées, plutôt que de faire appel à des sociétés privées aux coûts élevés.

FORCE OUVRIERE Région Nord Pas de Calais – Picardie

Personnes à contacter : Colette CHAUMETTE BIERRY 06.87.91.63.17

Michel TAUVRY 07.88.64.10.34